

# Liste des hôpitaux sans convention avec Visana

L'assurance complémentaire d'hospitalisation couvre les frais de séjour et de traitement conformément à la convention tarifaire en vigueur entre Visana et un hôpital. En l'absence de convention entre l'hôpital et Visana, le montant du tarif appliqué n'est pas convenu conjointement.

Pour que vous n'ayez pas de frais non couverts si l'hôpital ne facture pas le tarif local usuel, adressez-vous au centre de prestations dont vous dépendez avant toute hospitalisation. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller et de discuter avec vous de la procédure à suivre, afin de vous éviter des frais non couverts. Vous payez ensuite vous-même le montant de la facture et demandez le remboursement à Visana au moyen de votre justificatif de remboursement. Les admissions d'urgence ne sont pas concernées par cette restriction.

Canton	Lieu	Hôpital ne pouvant pas être choisi	Division	Alternative possible
ZH	Zurich	Clinique ADUS	MP P	<a href="#">Clinique privée Bethanien</a> (ZH) <a href="#">Hôpital universitaire de Zurich</a> (ZH) <a href="#">Hôpital municipal de Triemli</a> (ZH)

## \* Légendes divisions hospitalières

- MP Division hospitalière mi-privée
- P Division hospitalière privée

Cette liste entre en vigueur le 1er juillet 2023.

La liste est mise à jour périodiquement et la version en vigueur au moment de l'admission est toujours applicable. Elle peut être consultée sous [visana.ch/hospitalisation](https://visana.ch/hospitalisation). Pour plus de détails, les Conditions générales d'assurance (CGA) et les Conditions complémentaires (CC) de Visana ainsi que la Loi fédérale sur le contrat d'assurance (LCA) sont déterminantes.